

# La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou soutient ses acteurs économiques



Le monde continu d'être frappé par cette situation inédite liée à la propagation du coronavirus, ennemi invisible et dangereux, qui sclérose notre société et plus particulièrement notre économie.

C'est la raison pour laquelle les collectivités et la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou ont décidé de continuer à soutenir les entreprises les plus touchées par le biais des dispositifs d'aides financières et de visibilité numérique.

En ce début de siècle mondialisé, la proximité a fait preuve de son efficacité et de son humanité. Ensemble nous serons plus fort. Le Président Jean-Olivier GEOFFROY.

## Les Dispositifs d'aides financières

### - Les aides de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou -

#### • Fonds d'aide d'urgence Covid-19 aux TPE - Subvention de 1000€

Pour qui ?

Les TPE de moins de 5 salariés en rupture de trésorerie ayant subi une baisse du chiffre d'affaires de 50% aides obtenues comprises, quel que soit leur statut juridique.

Comment ?

Cette aide est instruite par la Communauté de communes, formulaire et règlement sur le site (à partir du 30 novembre):

[www.civraisienpoitou.fr/les-aides-pour-les-entreprises-du-civraisien-en-poitou-dans-le-cadre-du-covid-19](http://www.civraisienpoitou.fr/les-aides-pour-les-entreprises-du-civraisien-en-poitou-dans-le-cadre-du-covid-19)

#### • Fonds de prêt de solidarité et de proximité

(Abondement à la dotation de la Région et de la Banque des territoires)

Prêt à taux zéro de 5 000 € à 15 000 € sans garantie et remboursable sur 4 ans différé de 12 mois.

Pour qui ?

Les TPE de moins de 10 salariés ayant subi une fermeture administrative ou une perte de chiffre d'affaires notamment (hors secteur agricole et des professions libérales et médicales) quel que soit leur statut juridique.

Ce fonds s'adresse aux commerçants, artisans, services de proximité, associations de moins de 50 salariés et autres structures de l'Economie Sociale et Solidaire, impactés par la crise et nécessitant un renforcement de leur trésorerie.

Le prêt sera versé en une seule fois à l'entreprise.

Comment ?

Ce fonds de prêts est localement instruit par notre partenaire « Initiative Vienne » via la plateforme régionale dématérialisée « Initiative Nouvelle-Aquitaine » : [www.fondstpenouvelleaquitaine.fr](http://www.fondstpenouvelleaquitaine.fr)



### - Les aides de l'État -

Le Fonds de solidarité et le Prêt Garanti par l'Etat sont reconduits avec des nouvelles modalités dans le cadre du reconfinement.

#### • Fonds de Solidarité

Formulaire en ligne le 20 novembre 2020 pour les pertes de chiffre d'affaires d'octobre.

La demande doit être faite sur le site : [www.impots.gouv.fr/portail/node/13665](http://www.impots.gouv.fr/portail/node/13665)

#### • Le Prêt Garanti par l'Etat

Rapprochez-vous de votre (vos) banque(s) pour faire une demande de prêt.



### - Les aides de la Région Nouvelle-Aquitaine -

#### • Fonds d'urgence entreprises et associations

Subvention plafonnée à la perte résiduelle du mois de novembre 2020.

De 3 à 10 salariés : 5 000€, de 11 à 25 salariés : 23 000€, de 26 à 49 salariés : 40 000€.

#### • Chèque « e-commerce » pour les artisans, commerçants et TPE

Ce dispositif permet aux commerçants et artisans de couvrir leurs dépenses de développement d'une démarche e-commerce globale. Subvention plafonnée à 5 000€.

Plus d'informations :

[https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/covid-19-quelles-aides-pour-les-entreprises-et-associations#titre\\_h2\\_3104](https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/covid-19-quelles-aides-pour-les-entreprises-et-associations#titre_h2_3104)



### - Les autres aides mobilisables -

Retrouvez l'ensemble des aides sur le site :

[https://bpifrance-creation.fr/entrepreneur/actualites/quelles-aides-entreprises-impactees-covid-19?utm\\_campaign=lettre-hebdomadaire-du-3-novembre-2020.html&utm\\_medium=email&utm\\_source=bpifrance-marketing-digital](https://bpifrance-creation.fr/entrepreneur/actualites/quelles-aides-entreprises-impactees-covid-19?utm_campaign=lettre-hebdomadaire-du-3-novembre-2020.html&utm_medium=email&utm_source=bpifrance-marketing-digital)

# La visibilité numérique au secours de votre entreprise



Optimiser votre visibilité digitale est une action essentielle pour communiquer sur vos activités, vos produits et vos services, qu'ils soient accessibles au cours du confinement ou post confinement.

Voici notamment quelques initiatives locales :



## La Maison du Tourisme du Civraisien en Poitou :

Une liste des possibilités de Vente à Emporter des restaurateurs du Civraisien en Poitou a été créée.

Lien carte :

[www.civraisiencharlois.com/Possibilites-de-vente-a-emporter](http://www.civraisiencharlois.com/Possibilites-de-vente-a-emporter)

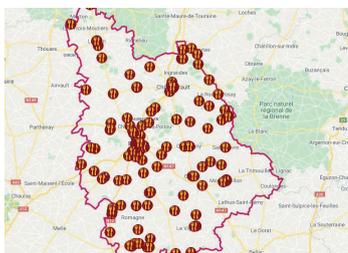


## Consommons Sud Vienne :

À l'échelle du Civraisien en Poitou et de Vienne et Gartempe, cette plateforme solidaire et gratuite a été mise en place lors du 1er confinement par le CESV Sud-Vienne. Elle permet aux commerces (sédentaires ou non), entreprises, associations, producteurs, etc. d'informer les consommateurs.

N'hésitez pas à vous inscrire sur la plateforme pour donner plus de visibilité à vos activités de commandes, vente à emporter, livraisons, (click and collect).

[www.consommons-sudvienne.fr](http://www.consommons-sudvienne.fr)



## Restaurants de la Vienne ouverts pour de la vente à emporter :

La CCI met en place une carte interactive des restaurants de la Vienne qui pratiquent de la vente à emporter.

Pour en savoir plus :

[www.poitiers.cci.fr/actualite/restaurants-de-la-vienne-ouverts-pour-de-la-vente-a-emporter](http://www.poitiers.cci.fr/actualite/restaurants-de-la-vienne-ouverts-pour-de-la-vente-a-emporter)

Lien carte : [www.google.com/maps/d/viewer?mid=1kCza8PbMa65sTN\\_Ze8MiuWZhTfAEMiBC](https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1kCza8PbMa65sTN_Ze8MiuWZhTfAEMiBC)

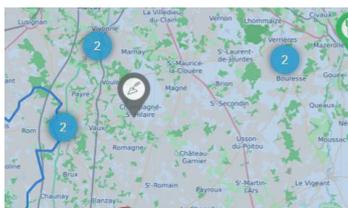


## Les services livraison ou vente à emporter des commerces de la Vienne :

La Nouvelle République et Centre Presse recensent les enseignes et commerces qui proposent, en raison du confinement, le retrait de commandes («click and collect») ou la livraison à domicile.

Lien questionnaire : [docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdNcRisHl\\_OkbgeIyZuA8HYoC\\_YBV-goE-WQYdFnjxFuFEMmTw/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdNcRisHl_OkbgeIyZuA8HYoC_YBV-goE-WQYdFnjxFuFEMmTw/viewform)

Lien carte : [www.google.com/maps/d/viewer?mid=1r0JFeKN2uGqa3wcLQ0DNoOMiMrJ4RO3E&ll=46.61491894082727%2C0.5544900000000075&z=9](https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1r0JFeKN2uGqa3wcLQ0DNoOMiMrJ4RO3E&ll=46.61491894082727%2C0.5544900000000075&z=9)



## Je soutiens mon artisan en activité :

CMA crée une carte interactive des artisans en activité en Nouvelle-Aquitaine

Lien questionnaire : [EurMuJT0-O1xUMU5JWjVJTzBHNDIYWFUwV1VITFJR0xTOC4u](https://www.eurmuJT0-O1xUMU5JWjVJTzBHNDIYWFUwV1VITFJR0xTOC4u)

Lien carte : [www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/Carte-des-artistes-en-activite-en-Nouvelle-Aquitaine\\_a5022.html](http://www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/Carte-des-artistes-en-activite-en-Nouvelle-Aquitaine_a5022.html)



## D'autres initiatives telles que des groupes Facebook peuvent exister comme :

Le marché local UCIAL de Valence en Poitou : [www.facebook.com/groups/805555706901408](https://www.facebook.com/groups/805555706901408)

Le marché de Noël virtuel de la Vienne : [www.facebook.com/groups/403223324023329](https://www.facebook.com/groups/403223324023329)

## - Les contacts utiles -

### Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

Chargée du développement Économique

Marion Saulnier

✉ [economie@civraisienpoitou.fr](mailto:economie@civraisienpoitou.fr)

☎ 06 86 67 07 99

### CCI Vienne

Conseiller Civraisien en Poitou

Guillaume Pineau

✉ [gpineau@poitiers.cci.fr](mailto:gpineau@poitiers.cci.fr)

☎ 06 82 04 04 56

### CMA Vienne

Conseillère Civraisien en Poitou

Dominique Pérot

✉ [d.perot@cm-86.fr](mailto:d.perot@cm-86.fr)

☎ 06 84 81 89 32

### Région Nouvelle Aquitaine

☎ 05 57 57 55 88

✉ [entreprise-covid19@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:entreprise-covid19@nouvelle-aquitaine.fr)

### État

☎ 0806 000 245 Numéro spécial d'information  
«entreprises et associations en difficulté»

🌐 [www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises](http://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises)